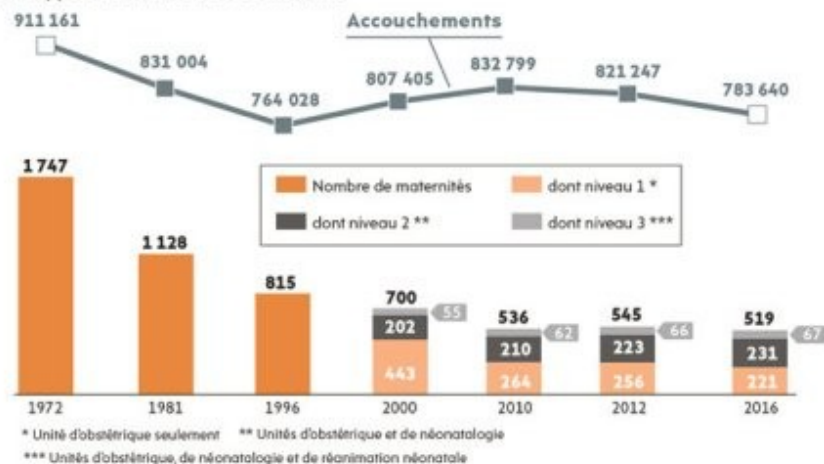


REGROUPEMENT, FERMETURES : L'ACCÈS À UNE MATERNITÉ DE LEUR CHOIX EST DE PLUS EN PLUS DIFFICILE POUR LES FEMMES

Évolution du nombre de maternités par rapport au nombre d'accouchements



* Unité d'obstétrique seulement ** Unités d'obstétrique et de néonatalogie *** Unités d'obstétrique, de néonatalogie et de réanimation néonatale



Une dizaine d'établissements au moins ont fermé leurs portes depuis

Maternités les plus proches du domicile des femmes depuis la fermeture des maternités de proximité

Le Blanc (Indre)
Châtelleraut (50 km) Niv. 1 – 1 h /
Châteauroux (52 km) Niv. 2 – 1 h /
Poitiers (53 km) Niv. 3 – 1 h 15

Cosnes-sur-Loire (Nièvre)
Gien (42 km) Niv. 1 – 35 min /
Nevers (46 km) Niv. 2 – 55 min /
Orléans (110 km) Niv. 3 – 1 h 30

Die (Drôme)

Oyonnax (23 km) Niv. 1 – 40 min /
Annecy (32 km) Niv. 1 – 1 h 45 /
Valence (41 km) Niv. 2 – 1 h 15 /
Romans-sur-Isère (43 km) Niv. 2 – 1 h 30 /
CHU La Tronche (58 km) Niv. 3 – 2 h

Saint-Clément (Jura)

Oyonnax (23 km) Niv. 1 – 40 min /
Annecy (32 km) Niv. 1 – 1 h 45 /
Lons-le-Saunier (40 km) Niv. 2 – 1 h /
Chambéry (92 km) Niv. 3 – 2 h 20

Bernay (Eure)

CH L'Aigle (36 km) Niv. 1 – 50 min /
Lisieux (27 km) Niv. 2 – 35 min /
ou Évreux (39 km) Niv. 2 – 50 min /
Rouen (54 km) Niv. 3 – 1 h



6 733 accouchements hors maternité entre 2012-2014

- dont 41 dans un centre périnatal de proximité (CPP)
- dont 70 dans un établissement sans maternité (dont urgences)
- dont 6 622 dans une ambulance, un véhicule ou à domicile (hors choix)

SOURCES : DREES, ÉVELYNE COMBIER, PÉDIATRE ET CHERCHEUSE EN SANTÉ PUBLIQUE, UNIVERSITÉ BOURGOGNE

INFOGRAPHIE

MATERNITÉS. « ON LAISSE LES FEMMES AU BORD DE LA ROUTE ET ON NOUS PARLE DE SÉCURITÉ ».

Vendredi, 29 Mars, 2019

La dangerosité des petites maternités, qui justifie leur fermeture depuis des décennies, n'est pas prouvée. En revanche, les conséquences parfois dramatiques de leurs disparitions pour les futures mamans ne font aucun doute. Pour leurs défenseurs, la proximité est un facteur de sécurité qu'il est temps de prendre en compte. Entre 2012 et 2014, 6 700 femmes ont accouché hors d'une maternité.

La plus petite maternité de France, située à Die (Drôme) a fermé ses portes en janvier 2018 malgré une longue mobilisation de la population. Ses défenseurs dénonçaient les dangers encourus par les femmes et leurs bébés. Les faits l'ont confirmé.

Le 18 février, une mère a perdu son enfant in utero aux urgences de l'hôpital local, à sept mois de grossesse. La maman n'a pas eu le temps de se rendre à la maternité située à plus d'une heure de son domicile. Sa première grossesse, quatre ans plus tôt, présentait les mêmes risques. Elle avait alors été accompagnée et avait accouché à Die, près de son domicile. Le nourrisson avait été sauvé. Quelques jours avant ce drame, à Die toujours, une petite fille était née dans la voiture de ses parents, qui tentaient de rejoindre la maternité la plus

proche, située à Montélimar, à plus de 70 kilomètres. Sans dommage cette fois.

Au Blanc (Indre), c'est dans le salon du domicile de ses parents qu'a vu le jour le petit Anatole (voir notre témoignage ci-contre). En quarante ans, les deux tiers des maternités françaises ont fermé leurs portes, la plupart jugées dangereuses pour les femmes et les bébés et victimes désormais des fusions et regroupements hospitaliers comme à Creil (Oise), où la maternité de niveau 3 a été transférée à 15 kilomètres de là, à Senlis, avec la prise en charge de 3 000 accouchements.

D'un côté, des maternités qui s'éloignent, de l'autre, des « usines à bébés » et, sur le trajet, des femmes parfois contraintes d'accoucher « sur le bord de la route ».

En 2012-2014, 6 733 enfants sont nés hors d'une maternité, selon une étude réalisée par Évelyne Combiér, pédiatre, chercheuse à l'université de Bourgogne. « Fermer des petites maternités tue ! » dénonce-t-elle aujourd'hui.

Ainsi, durant ces trois années, des nourrissons, six en moyenne quotidiennement, ont vu le jour dans une ambulance, dans une voiture, au bord d'une route, au domicile de leurs parents, mais pas par choix de ces derniers. Au mieux, pour quelques-uns seulement, dans un centre de périnatalité de proximité ou dans un service d'urgence.

Les risques d'accident à la naissance sont connus : le risque de décès maternel est multiplié par 13,4 et de mort-nés par 3,3. 1 600 000 femmes de 15 à 49 ans vivent désormais à plus de 45 minutes d'une maternité. Une distance critique pour laquelle Agnès Buzyn, la ministre de la Santé, a la solution : des

chambres d'hôtel et des taxis réservés aux femmes enceintes.

Aurélië attend son tout premier enfant. Elle est enceinte de trois mois et demi. Un début de grossesse anxieux. Elle vit au Blanc, privée de maternité depuis septembre dernier. « *Dès le départ, le trajet (au minimum 45 minutes pour rejoindre la maternité la plus proche, à Châtellerault – NDLR) m'inquiétait, mais désormais, avec la multiplication des accidents à Die, j'ai vraiment peur d'un drame, d'être confrontée à un événement auquel je ne serai pas préparée.* » Laure vit également au Blanc, elle sait qu'un accouchement peut ne pas se dérouler comme prévu. Il y a quatre ans, la naissance de son petit garçon, son premier enfant, s'est soldée par une césarienne. « *Le gynécologue qui a réalisé la césarienne est celui qui m'a suivie. C'était réconfortant et sécurisant* », explique la jeune femme militante active du collectif de défense de la maternité du Blanc Cpasdemainlaveille.

Aujourd'hui, elle attend son deuxième enfant, quatre mois encore, et pas mal d'inquiétudes. Une infirmière libérale, une ancienne de la maternité, suit sa grossesse à une demi-heure de son domicile. Cette professionnelle ne sera pas présente à l'accouchement. « *On hésite encore sur le choix de la maternité. S'il y avait eu Le Blanc, c'est sûr on y serait allés*, assure la jeune femme. *Faire la route avec des contractions m'angoisse, d'autant qu'en voiture je suis déjà gênée par les vibrations.* » Ces deux jeunes futures mamans n'excluent pas de s'installer chez des amis ou à l'hôtel en fin de grossesse. « *Tout de même, je m'imagine plus chez moi, dans mon univers, plutôt que dans une chambre d'hôtel impersonnelle, d'autant que mon conjoint ne pourra pas être présent tous les jours. On laisse des femmes au bord de la route et on nous parle de sécurité* », déplore Aurélië.

Ce plan de « liquidation » vise en premier lieu les petites maternités souvent de proximité.

Près de 200 d'entre elles de niveau 1, réalisant moins de 300 accouchements, ont été rayées de la carte en seulement douze ans (2000-2012).

Plusieurs dizaines ont depuis suivi le même chemin : Cosne-sur-Loire (Nièvre), Clermont (Oise), Die, Le Blanc, Bernay (Eure), Saint-Claude (Jura), Châteaudun (Eure-et-Loir), Brive (Corrèze), pour la seule année 2018. À Thann (Haut-Rhin), la fermeture est programmée pour le mois de juin. Celle de Mayenne est également à l'ordre du jour. La maternité de Guingamp a, elle, obtenu un sursis. «

Une catastrophe sanitaire se prépare », prévient Hélène Derrien, la présidente de la Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité.

La ministre de la Santé, Agnès Buzyn, et les agences régionales de santé (ARS), à la manette, arguent systématiquement et parfois avec véhémence de la dangerosité des petites structures pour justifier leurs

fermetures, où trop peu d'accouchements sont réalisés, y ajoutant un autre argument : la pénurie de professionnels, gynécologues obstétriciens notamment.

« *On ne peut pas se permettre d'avoir une maternité ouverte avec une liste des gardes où il y a des trous et des nuits entières où il n'y a pas d'obstétricien. Donc, en cas de césarienne, nous n'avons personne pour la faire. C'est un risque majeur.* » Agnès Buzyn justifiait ainsi, sur une chaîne de télévision normande, en octobre dernier, la fermeture de la maternité de Bernay (Eure), effective depuis mi-mars. Les opposants à la fermeture de cet établissement l'ont d'ailleurs assignée devant la justice civile pour dénigrement. L'affaire est en cours.

La ministre a tenu des propos presque similaires concernant la dangerosité supposée de la maternité du Blanc (Indre), relayés par Emmanuel Macron : « *En termes de nombre minimum d'actes nécessaires pour que cela ne devienne pas dangereux, on n'y est plus depuis un moment* », avait-il répondu à Annick Gombert, maire (PS) du Blanc, qui l'avait interpellé lors d'une visite présidentielle dans la région, mi-février.

« Six cents sages-femmes sont actuellement au chômage. Et, sur 5 000 gynécologues obstétriciens, seuls 1 800 travaillent dans les maternités publiques »

remarque Paul Cesbron, gynécologue obstétricien à la retraite, ancien chef de la maternité de Creil (Oise), d'ailleurs fermée, bien que de niveau 3 (pouvant accueillir des grossesses à haut risque), pour être fusionnée avec sa voisine de Senlis, où est projetée la réalisation de 3 000 accouchements par an. Ce farouche partisan des maternités de proximité considère que les véritables raisons de leur dépeçage visent « *à faire baisser le prix de revient d'un bébé mis au monde* ».

Si les deux tiers des maternités ont disparu en quatre décennies, ce sont surtout les plus petites qui ont été rayées de la carte sanitaire.

Les plus grosses ont prospéré. Offrent-elles un cadre plus sécurisant pour les femmes et leurs nourrissons ?

En Île-de-France, où les femmes accouchent plus souvent dans des grandes structures, la mortalité maternelle est 1,5 fois supérieure à la moyenne nationale.

Pour Évelyne Combier, qui a relevé cette anomalie qui se répète depuis 1999, date des premières enquêtes nationales sur la mortalité infantine, « *il y a un problème de prise en charge* ». Elle évoque le manque de lits, les difficultés à obtenir des rendez-vous. Une situation dramatiquement commune à de nombreux services hospitaliers.